

RAPPEL COVID-19



En Ehpad, c'est 3 mois après la dernière injection

La protection apportée par le vaccin contre le Covid-19 diminue avec le temps. Pour relancer l'immunité et garantir le plus haut niveau de protection contre le virus, une nouvelle dose de rappel est recommandée pour tous les résidents d'Ehpad, quel que soit leur âge.

Un nouveau vaccin encore plus efficace

- ✓ L'arrivée de vaccins bivalents, qui agissent contre la souche initiale du Covid-19 et contre le variant Omicron, permet une protection encore **plus efficace contre les formes graves de la maladie.**

Quand faire le rappel ?

- ✓ **Dès 3 mois après le précédent vaccin** pour les résidents d'Ehpad, quel que soit leur âge.
- ✓ En cas d'infection récente au COVID-19 le rappel est recommandé **dès 3 mois après l'infection**, en respectant un délai minimal de 6 mois après la dernière injection.